AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

Concours national

PLAISIR D'ÉCRIRE

Lycées et Enseignement supérieur

2022-2023

PRIX D'EXPRESSION ÉCRITE

Pensez-vous que la guerre soit une solution pour régler les problèmes des Etats ?

Ni les formes poétiques, ni les sujets libres ne sont acceptés.

PRIX DE POÉSIE

Ecrire, en une page, un poème sur le thème de votre choix (forme fixe ou libre).

PRIX DE LA JEUNE NOUVELLE

Ecrire, en cinq pages au maximum, une nouvelle sur le thème de votre choix.

Le texte sera dactylographié (Times New Roman 12, Interligne simple)
Sont acceptés tous les registres (fantastique, réaliste, historique, épistolaire…)

RÈGLEMENT DU CONCOURS :

⇒ Les travaux, rédigés en français devront être individuels et authentiques.
Sur une page de garde, agrafée à la copie, ils porteront les nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

⇒ Pas d'inscription nécessaire. Les cinq meilleures copies par classe seront adressées exclusivement à la section départementale de l'AMOPA, pour une sélection des lauréats départementaux. La transmission peut être effectuée par voie postale ou télématique

⇒ Les jurys départementaux transmettront les deux meilleures copies par niveau au Secrétariat national pour la désignation des lauréats nationaux.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat national :
amopa.courriel@orange.fr 01 45 54 50 82.

Cadres ci-dessous à compléter par la section départementale de l'AMOPA :
Ces informations seront disponibles sur le site internet national (**www.amopa.asso.fr**) à partir d'octobre 2022.

DATE DE RETOUR DES COPIES

15 février 2023

(délai de rigueur)

ADRESSES DE RETOUR DES COPIES

AMOPA-Oise
16 rue des ormes
60580 COYE-LA-FORET
martine.fondeur@wanadoo.fr

Prix nationaux : cartes-cadeaux, livres, séjours culturels et touristiques. Les lauréats départementaux et nationaux seront récompensés à l'occasion de cérémonies officielles. Le palmarès national sera mis en ligne sur le site de l'AMOPA en mai 2023.